Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEZIERS - 3402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/07/2025 - 4191 - 2003 B 00233 - 448 175 893 - AB METALIC

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A 2025

Désignation de l'entreprise SARL AB METALIC — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 7 rue PIERRE PAUL RIQUET 34300 AGDE

Numéro SIRET* 44817589300016

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2024 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010 1 277	012	1 277
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028 10 227	030 5 723	4 504
	Immobilisations financières* (1)		040	042	
		Total I (5)	044 11 504	048 5 723	5 781
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050 150	052	150
	STOCKS Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés*		068 573	070	573
	Créances (2) Autres* (3)		072 18	074	18
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084 114 786	086	114 786
	Charges constatées d'avance *		092	094	
		Total II	096 115 527	098	115 527
		Total général (I + II)	110 127 032	112 5 723	121 309

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	10 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 000
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	26 834
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	37 834
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	2 823
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA) 169 1 116)	172	1 116
	Comptes courants d'associés	173	79 534
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	83 474
	Total général (I + II + III)	180	121 309

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182 1 200
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

Certifié conforme. Y. Houx

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SARL AB METALIC Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31/12/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				210	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209 / 215 / 217	214	
		services*			218	74 029
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	1
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	74 030
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	12 675
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	93
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)			242	30 499
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 948)			244	1 253
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 853
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) 255)			254	819
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger 259			262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
			Total des charges d'exploitation (II)		264	47 195
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	26 834
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	
	Produits exceptionnels			(IV)	290	
	Charges financières			(V)	294	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347		(VI)	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348				
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	26 834

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312	26 834
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986		ZFU (44. *octies* A) 987		342	
	ZRD (44. *terdecies*) 127		JEI (44. *sexies* A) 989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*) 991		ZRR (*44.quindecies*) 138			
	ZFANG (*44 quaterdecies*) 345		Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*) 992		Investissements et souscriptions outre-mer 344			
	Dont divers: Créance due au report en arrière du déficit 346		Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*) 993		350	
	Dont divers: Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648			
	Dont divers: Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F) 990			
	Dont divers: Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649			
	Dont divers: Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E) 641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	26 834
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				354	
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :				356	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					360	
					370	26 834
					372	

Cegid Group

certifié conforme - Y. Haux

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	1 277		1 277	1 277
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	3 393	3 393		
Autres immobilisations corporelles	6 835	2 330	4 505	4 124
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 505	5 723	5 782	5 401
Stocks				
Matières premières et autres approv.	150		150	244
Créances				
Clients et comptes rattachés	573		573	2 373
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19		19	18
Divers				
Disponibilités	114 786		114 786	95 218
TOTAL ACTIF CIRCULANT	115 528		115 528	97 852
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**127 033**	**5 723**	**121 310**	**103 253**

Certifié conforme. Y. HOUX.

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Résultat de l'exercice	26 835	22 514
TOTAL CAPITAUX PROPRES	37 835	33 514
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	79 535	65 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 823	1 427
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 117	2 430
Dettes fiscales et sociales	1 117	2 430
TOTAL DETTES	83 475	69 739
TOTAL PASSIF	**121 310**	**103 253**

Certifié conforme. Y. Haux

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AB METALIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 121 310 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 26 835 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Certifié Conforme . Y. HOUX

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Certifié conforme - Y. Hoxo

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 277			1 277
Immobilisations corporelles	9 418	1 200	390	10 228
Immobilisations financières				
Total	**10 695**	**1 200**	**390**	**11 505**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 294	819	390	5 723
Immobilisations financières				
Total	**5 294**	**819**	**390**	**5 723**
ACTIF NET				**5 782**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	1 277
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 277**

Certifié conforme Y. Houx.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 592 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	573	573	
Autres	19	19	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**592**	**592**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Certifié conforme Y. Houx

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 83 475 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 823	2 823		
Dettes fiscales et sociales	1 117	1 117		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	79 535	79 535		
Produits constatés d'avance				
Total	**83 475**	**83 475**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	79 535			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 79 535 euros.

Certifié conforme - Y. Houx

AB METALIC
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 7, rue Pierre Paul Riquet
Z.I. des 7 Fonts
34 300 AGDE
R.C.S. BEZIERS 448 175 893

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

TEXTE DE LA RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DU 30 JUIN 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation de la Gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos font apparaître un bénéfice d'un montant de 26 835 euros, décide de l'affecter comme suit :

- distribution de dividendes ..... 26 835 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
Yves HOUX
Gérant

AB METALIC
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 7, rue Pierre Paul Riquet
Z.I. des 7 Fonts
34 300 AGDE
R.C.S. BEZIERS 448 175 893

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, prend acte qu'aux termes de ce rapport, aucune convention ou opération nouvelle renouvelée ou modifiée, entrant dans le cadre de l'article L. 223-19 du Code de commerce, n'est rapportée, au titre de l'exercice social clos le 31 Décembre 2024.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation de la Gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos font apparaître un bénéfice d'un montant de 26 835 euros, décide de l'affecter comme suit :

- distribution de dividendes ..... 26 835 euros

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, à l'effet de réaliser toutes déclarations et formalités de publicité consécutives aux présentes.

AB METALIC
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 7, rue Pierre Paul Riquet
Z.I. des 7 Fonts
34 300 AGDE
R.C.S. BEZIERS 448 175 893

RAPPORT DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 JUIN 2025
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024

Madame,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle ordinaire conformément aux dispositions des textes en vigueur et des statuts de la Société à l'effet de vous rendre compte des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 afin de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant ont été établis et communiqués dans les conditions de délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

PRESENTATION DES COMPTES ET DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptable sont conformes à la réglementation en vigueur.

Des comptes du dernier exercice il ressort, en euros :

- Chiffre d'affaire : 74 029 €

Décomposé de la manière suivante :
Travaux pour particuliers : 11 675 €
Travaux pour entreprises : 55 015 €
Refacturation loyers bâtiment : 6 159 €

- Sous-traitance : 7 995 €
- Achats consommés : 12 676 €

Résultat de l'exercice : Bénéfice net comptable de 26 835 €

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 2 158 €.

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes sociaux de l'exercice et de l'annexe concernant le détail de ces différents éléments.

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-11 du code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations complémentaires suivantes :

Situation de l'activité de la Société / EVOLUTION PREVISIBLE
L'activité de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 de la Société AB METALIC est en légère augmentation.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er Janvier 2025 sont les suivants :

- Fidélisation de la clientèle acquise
- Recherche de nouveaux marchés auprès de nouveaux donneurs d'ordres (architectes, maître d'ouvrage, décorateurs)

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important, autres que ceux décrits dans l'exposé de l'activité de la Société, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de la société n'est intervenu ou n'a été connu, postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société n'a eu, au cours de l'exercice clos, aucune activité en matière de recherche et de développement.

RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 26 835 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- **Bénéfice de l'exercice** : 26 835 euros

- distribution de dividendes : Répartition : 26 835 euros

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE (ANCIEN ARTICLE 50 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES)

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.
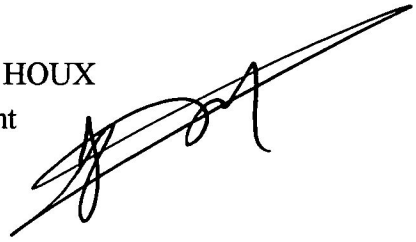
Yves HOUX
Gérant